

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU CCAS

L'an deux mil vingt-six, le 30 juin à 18h00, le Conseil D'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame ORMAN Isabelle, suite à la convocation en date du 24 juin 2026.

## ETAIENT PRESENTS :

ORMAN Isabelle, COTELLE Mehdi, COQUELLE Murielle, DUBOIS Géraldine, DE FREITAS Léandre, WASZYCK Pascale, BASTIEN Monique, BEKKOUCHE Fatna, DELCROIX Didier, HAINE-LEROY Nicole.

ETAIENT EXCUSES : SEVIN Christian, GORAJSKI Nathalie, CUVILLIER Valérie,

Objet :

**Renouvellement**

**Bail**

SEVIN Christian a donné pouvoir à ORMAN Isabelle  
CUVILLIER Valérie a donné pouvoir à COTELLE Mehdi  
GORAJSKI Nathalie a donné pouvoir à COQUELLE Murielle

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 10

Quorum : 7

La séance ouverte, Madame la Présidente informe l'assemblée que le bail de Monsieur Gregory DEFOSSEZ arrive à expiration le 30 septembre 2026 et qu'il convient de procéder à son renouvellement.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

**Vu** le Code de l'action sociale et des familles ;

**Vu** la délibération du Conseil d'administration du 2 octobre 2017 autorisant la conclusion d'un bail de location de terres agricoles au profit de Monsieur Grégory Defossez ;

**Considérant** que le bail précité arrive à échéance le 1er octobre 2026 ;

**Considérant** la demande formulée par Monsieur Grégory Defossez en vue de renouveler ce bail afin de poursuivre l'exploitation des parcelles concernées ;

**Considérant** le projet de bail de renouvellement annexé à la présente délibération ;

**Le conseil d'administration, Après en avoir délibéré,**

**DÉCIDE :**

**D'APPROUVER** le renouvellement du bail de location des terres agricoles au profit de Monsieur Grégory

062-266207240-20260630-D20260630\_03-DE  
Date de réception préfecture : 02/07/2026

Defossez, dans les conditions définies dans le projet de bail annexé ;

**D'AUTORISER** Madame la Présidente du CCAS et son représentant par délégation à signer le bail renouvelé, ainsi que tout document afférent à cette opération.

*Exprimés :13*

*Pour : 13*

*Abstentions :0*

*Contre : 0*

A ROUVROY, le 30.06.26

La présidente du CCAS

Valérie CUVILLIER

